



Défense
nationale

National
Defence

VICE-CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL - SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE



A-SJ-007-000/DA-162
BPR: DGSD 2025-02



Modernisation du FILTRAGE DE SÉCURITÉ au gouvernement du Canada

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) procède à d'importantes mises à jour de la politique du gouvernement du Canada sur le **FILTRAGE DE SÉCURITÉ**.

Voici ce que vous devez savoir – et l'incidence que cela a sur le MDN et les FAC

01

Processus de contrôle plus clairs

Normaliser le filtrage de sécurité au sein de tous les ministères, afin de rendre les procédures plus **cohérentes et plus transparentes**.



02

Exigences relatives à la citoyenneté pour les autorisations de haut niveau

Qu'est-ce qui change?

Seuls les citoyens canadiens seront admissibles aux cotes de sécurité de niveau Très secret (TS) et Très secret approfondi (TSA).

Détenteurs actuels d'une cote de sécurité qui ne sont pas citoyens canadiens : ils peuvent conserver leur habilitation de sécurité jusqu'à son expiration, mais doivent devenir citoyens.



03

Vérifications supplémentaires pour les cotes de niveau TS

Les recherches obligatoires sur **Internet**, les **demandes relatives aux enquêtes des forces de l'ordre** et les **entrevues** seront incluses pour les cotes de sécurité de niveau TS, pour les aligner avec les exigences actuelles des cotes TSA.



04

Utilisation élargie du polygraphe

Des tests polygraphiques peuvent être requis pour un plus grand nombre de cas afin de respecter les **accords internationaux en matière de sécurité** et de vérifier d'autres activités de contrôle.



05

Assurance continue

Certaines vérifications, telles que les contrôles financiers, Internet ou des casiers judiciaires, auront désormais lieu entre **des mises à jour de 5 ou 10 ans** (selon les niveaux d'habilitation).



Les mises à jour pour refléter ces changements sont à venir bientôt.



+DGDS-Policies@VCDS DGDS@Ottawa-Hull

Canada